

Tout un coup de pouce pour l'AHAM

La salle de loisirs de l'organisme est rénovée



Nancy
Massicotte

nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

Trois-Rivières — L'Association des handicapés adultes de la Mauricie a eu toute une surprise, hier matin, lorsqu'une équipe de bénévoles de Home Dépôt a fait irruption dans son local de la rue Sainte-Julie à Trois-Rivières pour y rénover la salle de loisirs.

Pour ajouter à la fébrilité de la scène, cette visite s'est déroulée en présence des caméras de

Canal Vie. L'AHAM a en effet gagné le concours Coup de pouce Home Dépôt, organisé par Canal Vie, ce qui lui donne droit à un chèque-cadeau de 500 \$ en matériel et au support d'une équipe de bénévoles (tous des employés de Home Dépôt) pour des travaux d'une journée.

Judith Bastien, vice-présidente de l'AHAM, avait peine à contenir sa joie hier. «Notre salle de loisirs sera rénovée. Ce n'est vraiment pas un luxe car cela faisait une dizaine d'années qu'elle n'avait pas été peinte. Des petits travaux mineurs seront aussi effectués. Les bases des colonnes par

exemple, qui avaient été endommagées par les roues des fauteuils roulants, seront réparées et renforcées. Pour nous, c'est une excellente nouvelle», a indiqué Mme Bastien.

Elle a d'ailleurs pris soin de remercier chaleureusement Mme Kathleen Bibeau, un membre de l'AHAM et une employée de Bail-Mauricie. C'est elle qui a inscrit à son insu l'organisme en remplissant le formulaire de participation sur Internet. «Je suis une fan de l'émission Décore ta vie à Canal vie et on y a annoncé la tenue du concours Coup de pouce Home Dépôt. J'ai tout de suite pensé à

l'association car elle regroupe du bon monde. Et comme il y a beaucoup de membres qui fréquentent la salle de loisirs et que celle-ci a besoin d'être retapée, j'ai décidé de participer. Je crois que c'est un beau cadeau à offrir, encore plus maintenant que l'AHAM a gagné», a-t-elle raconté.

Mme Bibeau a gardé le silence jusqu'à la toute dernière minute. «Je voulais que ça soit une surprise. D'ailleurs, je ne m'attendais pas à gagner mais je me disais que ça ne coûtait rien d'essayer», a-t-elle ajouté.

Ce n'est que vendredi dernier qu'elle a appris la bonne nouvelle

à Mme Bastien. Ce coup de pouce sera diffusé à la fin avril sur une période d'un mois sur les ondes de Canal Vie, par le biais de capsules de 30 secondes.

Précisons en terminant que l'AHAM est l'un des deux seuls gagnants de ce concours au Québec. Le jury était composé de représentants de Home Dépôt, d'Astral Média et de Canal Vie. Ils ont sélectionné l'AHAM parce qu'il s'agissait d'un organisme à but non lucratif qui poursuit une mission communautaire et parce que les travaux proposés par Mme Bibeau pouvaient être réalisés en une journée. •